



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de concours (avis rectificatif)

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-28774>

Département(s) de publication : **76**

Annonce n° **26-28774**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Metropole Rouen Normandie

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Concours restreint de Maitrise d'oeuvre pour la reconstruction de la maison des forêts de Saint Etienne du Rouvray

Description : Cette consultation est un concours d'architecture et d'ingénierie sur : Esquisse +. La mission confiée au maître d'oeuvre sera une mission de base telle que définie par le livre IV du code de la commande publique et l'annexe 20 du même code précisant les modalités techniques d'exécution des éléments de mission de maîtrise d'oeuvre confiés par des maîtres d'ouvrage publics à des prestataires de droit privé. La mission de base est constituée des éléments suivants : ESQ, APS, APD, PRO, ACT, VISA, DET, AOR Le titulaire du marché complétera les études d'Esquisse+ (ESQ+) dans le respect du programme de l'opération. Le titulaire aura ensuite en charge les études d'avant-projet sommaire (APS), d'avant-projet détaillé (APD), les études de projet (PRO) et l'assistance pour la passation des marchés de travaux (ACT), la direction de l'exécution des contrats de travaux (DET) et l'assistance lors des opérations de réception (AOR). Les missions complémentaires suivantes seront intégrées au marché de Maîtrise d'oeuvre : - Quantitatif (Étude d'exécution partielle (EXE partielle) de tous les lots, - Études thermiques et Etude d'exécution liée à l'obtention de la certification Passivhaus® - Mission de synthèse (SYNT) comprenant les études et les plans, - Coordination SSI. - Réalisation du projet en BIM de niveau 2 (Conception, réalisation, DOE) - Mission environnementale pour la prise en compte des éléments relatifs à la performance énergétique, environnementale et Carbone (ACV) - L'évaluation environnementale au cas par cas (suivant décret du 3 juillet 2022)

Identifiant de la procédure : b159dae0-20fb-4bac-8fa0-89f0609932de

Identifiant interne : 26-BAT-LCMN-MFSER

Type de procédure : Restreinte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71240000 Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71240000 Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : La procédure de passation utilisée est : le concours restreint. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2125-1 2° et R. 2162-15 à R. 2162-26 du Code de la commande publique. Le montant estimatif Ht est de 250 000 euro(s) . L'enveloppe financière affectée aux travaux est de 1 584 000 euro(s) Ht (novembre 2025). Le candidat devra justifier à minima de toutes les compétences listées ci-dessous et précisées dans l'article 4.2 du Rc : 1. Architecture : architecte(s) inscrits au tableau de l'Ordre des Architectes pour les architectes français, ou possédant un diplôme reconnu au titre de la directive n° 85/384/Cee du 10 juin 1985. Cet architecte sera mandataire du groupement. 2. Ingénierie en structure et plus particulièrement Bois 3. Ingénierie en voirie et réseaux divers 4. Ingénierie en génie électrique ayant des références avérées 5. Ingénierie en génie climatique et fluide ayant des références avérées 6. Maîtrise thermique et maîtrise de l'énergie (maîtrise des logiciels Passivhaus® de calculs Phpp, Std, Cfd, calculs thermiques réglementaires, ...) ayant des références avérées 7. Qualité Environnementale du Bâti (Qeb), calcul Acv et réemploi 8. Coordination Ssi 9. Paysagiste concepteur 10. économie de la construction 11. Acoustique en bâtiment 12. Bim Management (niveau 2) 13. Ecologue L'architecte et l'ensemble des Bet (Structure, Fluides, électricité, Paysagiste, Thermique, Vrd), devront démontrer leur capacité à concevoir en Bim de niveau 2. A défaut, ils devront préciser comment sera gérée cette conception pour tous les corps d'état. Le candidat pourra associer des disciplines complémentaires qui, selon lui, seraient rendues nécessaires par rapport à la complexité du projet suivant le programme. Si ultérieurement des compétences complémentaires s'avèrent nécessaires, elles pourront être apportées dans le cadre de la sous-traitance » Les personnes ayant pris part à l'organisation de la consultation et à l'élaboration du programme (membres de leur famille, descendants ou ascendants) et leurs associés groupés ou ayant des intérêts professionnels communs ne pourront participer à cette consultation. Pour la phase de candidature, chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes, telles que prévues aux articles L. 2142-1, R. 2142-3, R. 2142-4, R. 2143-3 et R. 2143-4 du Code de la commande publique : Renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise : - Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner (inclus dans le Dc1) - Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail (inclus dans le Dc1) - Lettre de candidature pouvant prendre la forme de l'imprimé Dc1, mentionnant, le cas échéant, l'habilitation du mandataire par ses co-traitants ainsi que toutes les attestations sur l'honneur (Déclaration incluse dans le formulaire Dc1) - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire Renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles (inclus dans le Dc2) - Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement permettant de détailler la situation financière et les capacités du candidat (Déclaration incluse dans le formulaire Dc2). Le maître d'ouvrage est signataire du pacte bois-biosourcés Normand (<https://www.fibois-normandie.fr/construire-et-amenager/le->

pacte-bois-biosources/), il souhaite généraliser des solutions constructives respectueuses de l'environnement. Cette démarche prévoit l'intégration d'une part significative de matériaux bois/biosourcés dans le projet avec comme objectifs minimums à atteindre : - un taux minimal d'incorporation de matière biosourcée de 20 % de surface plancher (exigence permettant d'atteindre le niveau Argent); - une intégration de bois/biosourcés à hauteur de 36 kg/m² de surface de plancher ; - la mise en oeuvre d'au moins 2 familles de produits de construction biosourcés : bois (bois d'oeuvre, isolants fibres de bois), paille, ouate de cellulose, coton recyclé, chanvre (béton de chanvre, isolant en fibres de chanvres...) etc. Il est à noter qu'une faible part de bois issue des forêts du territoire de la Métropole Rouen Normandie sera imposée au prestataire en vue d'être intégré dans le projet. Il s'agira d'essences feuillues représentatives des forêts du territoire. Le planning prévisionnel de la procédure est détaillé à l'article 2.1 du Rc. La composition du jury est indiqué au Rc article 6.1

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0000

Titre : Concours restreint de Maîtrise d'oeuvre pour la reconstruction de la maison des forêts de Saint Etienne du Rouvray

Description : Cette consultation est un concours d'architecture et d'ingénierie sur : Esquisse +. La mission confiée au maître d'oeuvre sera une mission de base telle que définie par le livre IV du code de la commande publique et l'annexe 20 du même code précisant les modalités techniques d'exécution des éléments de mission de maîtrise d'oeuvre confiés par des maîtres d'ouvrage publics à des prestataires de droit privé. La mission de base est constituée des éléments suivants : ESQ, APS, APD, PRO, ACT, VISA, DET, AOR Le titulaire du marché complètera les études d'Esquisse+ (ESQ+) dans le respect du programme de l'opération. Le titulaire aura ensuite en charge les études d'avant-projet sommaire (APS), d'avant-projet détaillé (APD), les études de projet (PRO) et l'assistance pour la passation des marchés de travaux (ACT), la direction de l'exécution des contrats de travaux (DET) et l'assistance lors des opérations de réception (AOR). Les missions complémentaires suivantes seront intégrées au marché de Maîtrise d'oeuvre : - Quantitatif (Étude d'exécution partielle (EXE partielle) de tous les lots, - Études thermiques et Etude d'exécution liée à l'obtention de la certification Passivhaus® - Mission de synthèse (SYNT) comprenant les études et les plans, - Coordination SSI. - Réalisation du projet en BIM de niveau 2 (Conception, réalisation, DOE) - Mission environnementale pour la prise en compte des éléments relatifs à la performance énergétique, environnementale et Carbone (ACV) - L'évaluation environnementale au cas par cas (suivant décret du 3 juillet 2022)

Identifiant interne : S-PF-1774025

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71240000 Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71240000 Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

Objectif social promu : Autre

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Effectif moyen annuel

Description : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et de l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : Attestations d'inscription à l'Ordre des architectes ou diplôme reconnu au titre de la directive n° 85/384/Cee du 10 juin 1985, les Cv des principaux intervenants techniques et administratifs pour ce projet présentant leurs qualifications et leurs références dans les compétences attendues, l'attestation d'inscription au tableau de l'ordre des architectes pour les architectes français ou document équivalent pour les architectes non établis en France

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère : Qualifications éducatives et professionnelles pertinentes

Description : Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du contrat

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 3

Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 3

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1774025>

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions du régime du concours :

La décision du jury est contraignante pour l'acheteur : non

Prix

Lieu de réception de la prime : 1

Informations complémentaires : A l'issue de la consultation et en application de l'article R 2162-20 du CCP, une indemnité d'un montant de 40 000,00 euro(s) HT sera accordée à chacun des 3 candidats retenus, sous réserve de la complétude et de la conformité des prestations retenues avec le règlement du concours. Dans le cas où une offre serait incomplète ou ne répondrait pas au programme, une réduction ou la suppression de la prime pourra être effectuée par le pouvoir adjudicateur

Tout marché de services faisant suite au concours sera attribué à l'un des lauréats du concours

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requisite

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1774025>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 11/05/2026 à 16:00

Informations relatives aux délais de recours : Un recours pour excès de pouvoir dans les deux mois de la publication ou de la notification de l'acte attaqué, tendant à obtenir l'annulation de cet acte détachable, conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, pouvant être assorti d'un référé-suspension tendant à obtenir la suspension de l'acte attaqué conformément à l'article L. 521-1 du Code de justice administrative. - un référé précontractuel de l'article L 551-1 du code de justice administrative depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat, tendant à la suspension voire à l'annulation de la procédure de passation. - un recours gracieux adressé au pouvoir adjudicateur dans les deux mois suivant la publication ou la notification de la décision attaquée et tendant à son retrait. - un recours de pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires, exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la conclusion du contrat, et dès lors qu'il dispose du recours ci-dessus défini, le requérant n'est, en revanche, plus recevable à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables (CE, Ass., 16 juillet 2007 " Société Tropic Travaux Signalisation " req. No 291545 et CE, Ass., 04 avril 2014 " Département Tarn et Garonne " req. no358994). Les renseignements peuvent être obtenus auprès du Tribunal Administratif (coordonnées supra) Ou auprès de la Direction de l'achat Public (coordonnées I.1)

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rouen

TED eSender : Avenue-Web Systèmes

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Avenue-Web Systèmes

Numéro d'enregistrement : 40ECDDDB6-B5FA-88DA-AC22AE75BE8DA5A2

Ville : Seyssinet-Pariset

Code postal : 38170

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Adresse électronique : publications-joue@aws-france.com

Téléphone : +33480041260

Rôles de cette organisation :

TED eSender

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Metropole Rouen Normandie

Numéro d'enregistrement : 51995

Adresse postale : Le 108 108 allée François Mitterrand

Ville : Rouen

Code postal : 76176

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Maritime (FRD22)

Pays : France

Point de contact : MAYER-ROSSIGNOL Nicolas

Adresse électronique : demat.marches@metropole-rouen-normandie.fr

Téléphone : 0232764422

Télécopieur : 0232764429

Adresse internet : <http://www.metropole-rouen-normandie.fr/>

Profil de l'acheteur : <https://www.mpe76.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal administratif de Rouen

Numéro d'enregistrement : 40ECDDD7-9183-1843-A1D431297FB73830

Adresse postale : 53 avenue Gustave Flaubert

Ville : Rouen

Code postal : 76000

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Maritime (FRD22)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-rouen@juradm.fr

Téléphone : 0232081270

Télécopieur : 0232081271

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 10 - Modification

Version de l'avis antérieur à modifier : 8b7ecf23-4eab-4a83-b302-e102acdda75c-01

10.1 Modification

Identifiant de la section : PROCEDURE

Description des modifications : Remise des offres: Au lieu du 04/05/2026 à 16h00 au plus tard.
Lire 11/05/2026 à 16h00 au plus tard.

10.1 Modification

Identifiant de la section : PROCEDURE

Description des modifications : Renseignements complémentaires: Au lieu de Le candidat devra justifier à minima de toutes les compétences listées ci-dessous et précisées dans l'article 4.2 du Rc : 1. Architecture : architecte(s) inscrits au tableau de l'Ordre des Architectes pour les architectes français, ou possédant un diplôme reconnu au titre de la directive n° 85/384/Cee du 10 juin 1985. Cet architecte sera mandataire du groupement. 2. Ingénierie en structure et plus particulièrement Bois 3. Ingénierie en voirie et réseaux divers 4. Ingénierie en génie électrique ayant des références avérées 5. Ingénierie en génie climatique et fluide ayant des références avérées 6. Maîtrise thermique et maîtrise de l'énergie (maîtrise des logiciels Passivhaus® de calculs Phpp, Std, Cfd, calculs thermiques réglementaires, ...) ayant des références avérées 7. Qualité Environnementale du Bâti (Qeb), calcul Acv et réemploi 8. Coordination Ssi 9. Paysagiste concepteur 10 9. économie de la construction 11 10. Acoustique en bâtiment 12 11. Bim Management (niveau 2) 13. Ecologie, lire Le candidat devra justifier à minima de toutes les compétences listées ci-dessous et précisées dans l'article 4.2 du Rc : 1. Architecture : architecte (s) inscrits au tableau de l'Ordre des Architectes pour les architectes français, ou possédant un diplôme reconnu au titre de la directive n° 85/384/Cee du 10 juin 1985. Cet architecte sera mandataire du groupement. 2. Ingénierie en structure et plus particulièrement Bois 3. Ingénierie en voirie et réseaux divers 4. Ingénierie en génie électrique ayant des références avérées 5. Ingénierie en génie climatique et fluide ayant des références avérées 6. Maîtrise thermique et maîtrise de l'énergie (maîtrise des logiciels Passivhaus® de calculs Phpp, Std, Cfd, calculs

thermiques réglementaires, ...) ayant des références avérées 7. Qualité Environnementale du Bâti (Qeb), calcul Acv et réemploi 8. Coordination Ssi 9. économie de la construction 10. Acoustique en bâtiment 11. Bim Management (niveau 2)

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : bbc41a4f-4a01-402e-8939-7aff45a4d7bb - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de concours

Date d'envoi de l'avis : 19/03/2026 à 15:26

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/03/2026